

Maître Elise BARANIACK, membre de la SCP WUILQUE - BOSQUE - TAOUIL - BARANIACK - DEWINNE
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant à AULNAY-SOUS-BOIS (93600),
2 place de la République, **Tél. : 01 48 66 75 00** - E-mail : **avocats@bosque-associes.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à SAINT-OUEN (93400)**
140 rue du Docteur Bauer

Cadastré section AI n° 69 pour 01 are 95 centiares.

LOT N° 16 : Dans le bâtiment C, au rez-de-chaussée, sur cour à gauche,

UN APPARTEMENT

à usage d'habitation, comprenant deux chambres, une salle à manger, une cuisine.

Superficie : 32,11 m². Et les 94/1.000^{èmes} des parties communes au bâtiment C. Et les 82/1.000^{èmes} des P.C.G.

LOT N° 12 : Dans le bâtiment C, au sous-sol, deuxième porte à gauche dans le premier couloir, **UNE CAVE**.

Et les 2/1.000^{èmes} des parties communes au bâtiment C. Et le 1/1.000^{èmes} des P.C.G.

► D'après les renseignements recueillis lors de l'établissement du procès-verbal descriptif, **les lieux sont occupés**.

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette situation.

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence « 140 RUE DU DOCTEUR BAUER » à SAINT-OUEN (93400)**, agissant poursuites et diligences de son syndic, la SARL G.S.T.E, Société au capital de 7.622,45 euros, immatriculée au R.C.S. de BOBIGNY, sous le numéro 424 613 305 dont le siège social est 85 avenue Gabriel Péri, 93400 SAINT-OUEN, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Elise BARANIACK, membre de la SCP WUILQUE - BOSQUE - TAOUIL - BARANIACK - DEWINNE, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 15.000 Euros (Quinze mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros, devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères. Fait et rédigé à AULNAY-SOUS-BOIS (93), le 21 juillet 2022, par l'Avocat. Signé : Maître Elise BARANIACK

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/12518.

- ou à **Maître Elise BARANIACK**, membre de la SCP WUILQUE - BOSQUE - TAOUIL - BARANIACK - DEWINNE, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant à AULNAY-SOUS-BOIS (93600), 2 place de la République, **Tél. : 01 48 66 75 00**, E-mail : **avocats@bosque-associes.fr**

- ou à **Maître Gaëlle LE DEUN**, membre de la SELARL LE NAIR-BOUYER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 16 rue Saint Flaive, 95120 ERMONT, **Tél. : 01 34 15 95 04**, E-mail : **cabinet.bouyer@orange.fr**

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 de 09 h 00 à 09 h 30